

## **Leçons tirées de trois initiatives pour le développement de la statistique africaine: l'adoption du Programme de formation statistique pour l'Afrique, la fondation d'AFRISTAT et la création du Consortium PARIS21**

*Allocution prononcée par Monsieur Lamine DIOP<sup>1</sup> lors de la cérémonie de remise du Prix de la Statistique Africaine au Centre de Conférences des Nations Unies à Addis Abeba, Ethiopie, le 21 Janvier 2008.*

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique,

Monsieur le Représentant de la Commission de l'Union Africaine,

Monsieur le Président de la Commission de Statistique des Nations Unies,

Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT,

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des Instituts Nationaux de Statistique,

Chers Collègues,

Mesdames et Messieurs,

1. Je voudrais tout d'abord remercier la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et plus particulièrement le Centre Africain pour la Statistique, d'avoir pris l'initiative de créer le Prix de la Statistique Africaine et de me compter parmi les premiers lauréats.

2. En nous invitant à participer à la présente cérémonie, le Directeur du Centre Africain pour la Statistique nous a fixé la redoutable tâche de traiter en quelques minutes le thème suivant : **« Leçons apprises de quelques-unes des meilleures initiatives dans le domaine du développement de la statistique en Afrique »**. La tâche est d'autant plus redoutable que ces initiatives sont nombreuses et diverses et qu'elles s'étalent sur une très longue période. Nous allons donc en présenter trois qui nous paraissent remarquables en raison de leur caractère original et/ou de leur impact positif durable ou potentiellement durable sur le développement de la statistique africaine. Il s'agit d'initiatives qui nous sont plutôt familières, car nous avons eu la chance d'y avoir été associé à des degrés divers. Ce faisant, nous avons parfaitement conscience d'opérer un choix quelque peu subjectif et peut-être de juger parfois avec une dose de partialité les résultats obtenus. Nous vous demandons donc de bien vouloir nous en excuser. Les trois initiatives que nous avons retenues sont : l'adoption du Programme de Formation Statistique pour l'Afrique, la création d'AFRISTAT et la création du Consortium PARIS21. Cette dernière initiative ne vise pas spécifiquement l'Afrique mais ce sont les pays

---

<sup>1</sup> Ancien Directeur de la Statistique du Sénégal, ancien Directeur du CESD-Paris et ancien Directeur Général d'AFRISTAT.

de ce continent qui, à terme, devraient en être les principaux bénéficiaires. Dans notre présentation, nous mentionnerons également d'autres initiatives importantes dont certaines sont très récentes. Nous terminerons par quelques considérations sur les conditions nécessaires de succès de ces dernières et lancerons un appel à une mobilisation accrue pour la statistique africaine.

3. La célébration cette année du cinquantenaire de la CEA nous donne l'opportunité de jeter un bref regard sur l'évolution de la statistique africaine au cours de cette période. Après leur accession à l'indépendance à la fin des années 1950 et au début des années 1960<sup>2</sup>, les pays africains se sont attelés à bâtir des services statistiques nationaux avec des moyens très limités, notamment en ressources humaines. Grâce à l'action d'une poignée de pionniers, les pays ont pu se doter de systèmes statistiques capables de faire face aux principaux besoins des administrations nationales, notamment dans le cadre de l'élaboration et du suivi des plans nationaux de développement économique et social. La plupart des pionniers qui ont participé à cette entreprise inédite nous ont quittés et certains parmi ceux qui sont vivants sont atteints par la maladie. Qu'il me soit permis de leur rendre à tous un vibrant hommage !

4. **La première initiative** qui a retenu mon attention est le Programme de Formation Statistique pour l'Afrique (PFSA en français ou STPA en anglais). Adopté par la CEA en 1978, le PFSA avait pour objectif de rendre le continent « *autosuffisant dans la formation de base des statisticiens de niveaux moyens et supérieurs* » à un horizon de dix ans. Financé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le PFSA couvrait une quinzaine de centres de formation statistique et démographique, tous situés en Afrique à l'exception du Centre de formation des statisticiens économistes des pays en voie de développement (CESD-Paris)<sup>3</sup> qui en était un membre à part entière et du Centre de recyclage de Munich pour les statisticiens économistes des pays en voie de développement qui en était un membre associé. Le PFSA a constitué pendant longtemps un cadre irremplaçable de concertation et de collaboration entre les centres nationaux à vocation régionale et les centres régionaux d'une part, et les services nationaux de statistique d'autre part.

5. Le PFSA compte à son actif l'élaboration de programmes types de formation pour les centres de formation francophones et anglophones. Ces programmes ont été mis à profit pour la révision des programmes des centres participant au PFSA ainsi que pour l'élaboration des programmes de formation des centres nationaux qui ont vu le jour après l'adoption du PFSA. Ce dernier a également contribué à la formation pratique des élèves de ces centres par le financement d'enseignements appliqués dispensés par des professionnels africains au cours de missions de courte durée.

---

<sup>2</sup> Certains pays africains ont accédé à l'indépendance beaucoup plus tard. Il s'agit notamment des anciennes colonies portugaises et de quelques pays d'Afrique orientale et d'Afrique australe.

<sup>3</sup> La création, en 1962 du CESD-Paris, à l'initiative de la France et de la Communauté Européenne a été un des moments clés de l'histoire de la formation statistique en Afrique francophone.

6. Le PFSA a servi de catalyseur pour obtenir des appuis supplémentaires des donateurs en mettant en avant son caractère régional et fédérateur. Bien qu'il n'ait pu atteindre l'objectif ambitieux de l'autosuffisance de l'Afrique dans le domaine des formations statistiques de base à cause notamment d'un financement insuffisant et du soutien pour le moins timide des gouvernements africains, le PFSA a servi de point de départ pour l'élaboration et la mise en œuvre d'autres programmes dont le Programme communautaire d'appui à la formation statistique (COMSTAT) mis au point par la Commission européenne au début des années 1990, suite à une étude sur les besoins en formation de statisticiens menée sous la responsabilité d'EUROSTAT, en réponse à une requête de financement de la CEA.

7. Contrairement au PFSA, le COMSTAT s'est focalisé sur un nombre limité de centres de formation statistique à vocation régionale. Il a permis de financer l'organisation de concours communs de recrutement, des bourses pour les étudiants, des voyages d'études ou des séminaires de formation pour les enseignants, l'élaboration de modules de formation continue ainsi que l'acquisition d'outils pédagogiques. Pour sa part et pour renforcer l'impact du COMSTAT, la France a mis en place un programme régional de bourses pour les lauréats aux concours communs d'entrée dans les centres de formation statistique francophones à vocation régionale situés à Abidjan, Yaoundé, Kigali (jusqu'en 1994) et Dakar (à partir de 1994). Le COMSTAT a pris fin au début des années 2000. La Commission européenne a mis en place un nouveau dispositif qui encourage les centres de formation à se constituer en réseaux pour participer à des appels à proposition de projets.

8. Par ailleurs, la participation régulière des pays lusophones aux réunions biennales des Directeurs des centres participant au PFSA a mis en lumière la nécessité de la création d'un centre de formation statistique de niveau supérieur à vocation régionale dispensant ses cours en langue portugaise. Elle a servi de catalyseur à la création en 1990 du CESD-Lisbonne dans le cadre de l'ISEGI<sup>4</sup>, le nouveau centre destiné à former les cadres supérieurs de la statistique publique portugaise. Avant sa fermeture au début des années 2000, le CESD-Lisbonne a formé quelques dizaines de statisticiens de niveaux supérieurs pour les pays africains de langue officielle portugaise. Une nouvelle initiative est en cours pour créer, un centre de formation similaire, cette fois-ci en terre africaine.

9. Le PFSA a pris fin avec l'arrêt de son financement, suite aux difficultés financières traversées par le PNUD. Comme on peut le constater, le relais a été pris dans une certaine mesure par d'autres programmes comme le COMSTAT que nous venons d'évoquer. Toutefois, le cadre unique de concertation et de travail que constituait la Réunion biennale des centres de formation n'a pas eu d'équivalent jusqu'à ce jour.

---

<sup>4</sup> Sigle de : « Institut Supérieur de Statistique et de Gestion de l'Information », en français.

10. **La deuxième initiative** que j'ai choisi de présenter est la création d'AFRISTAT. Après une période marquée par des résultats significatifs sur le plan de l'organisation des systèmes statistiques nationaux et dans l'exécution d'opérations statistiques majeures comme les premiers vrais recensements démographiques et les premières enquêtes par sondage à couverture nationale, vint avec la crise économique et financière des années 1980, une période de déclin de la statistique dans beaucoup de pays africains.

11. Face à l'adversité, les statisticiens africains sont restés debout et ont cherché les moyens d'assurer le renouveau de la statistique africaine. Au niveau régional, sous l'égide de la CEA, le Plan d'action d'Addis Abéba pour le développement de la statistique en Afrique au cours des années 1990 a été adopté à cette fin. Ce plan d'action était complété par un document de stratégie et des orientations pour l'évaluation des besoins et l'élaboration de plans de développement statistique qui préfiguraient les Stratégies Nationales de Développement de la Statistique (SNDS) actuelles promues par le Consortium PARIS21. Le Plan d'action d'Addis Abeba a connu des fortunes diverses dans son application.

12. Au niveau des pays africains francophones qui ont en commun le Franc CFA, le signal lancé par le Plan d'action d'Addis Abéba a constitué un encouragement certain à la création, en 1993, de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne dénommé AFRISTAT. Certes, d'autres raisons immédiates ont présidé à la création de cette organisation supranationale. Parmi celles-ci, notons la décision des dirigeants de ces pays de renforcer leur intégration économique à partir d'une intégration monétaire déjà solide.

13. Le renforcement de l'intégration économique des pays africains membres de la Zone Franc qui s'est traduite sur le plan institutionnel par la création en 1994 de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) suppose en effet, la production et la diffusion sur une base régulière, de statistiques nationales fiables et comparables pour assurer le fonctionnement satisfaisant du dispositif de surveillance multilatérale des politiques économiques mis en place par les deux nouvelles organisations sous-régionales d'intégration économique.

14. AFRISTAT a donc été créé pour « *contribuer au développement des statistiques économiques, sociales et de l'environnement dans les Etats membres et pour renforcer leurs compétences dans ces domaines* ». Dès le départ, la mission d'AFRISTAT était double : d'une part aider les systèmes statistiques nationaux à renforcer leurs capacités et d'autre part, contribuer activement à l'harmonisation des statistiques produites par les Etats membres. Grâce à son mode de financement original qui repose sur un fonds de capitalisation alimenté par les Etats membres et les partenaires au développement pour financer les activités courantes de l'organisation pendant une dizaine d'années, grâce également à la compétence et à la détermination de son personnel ainsi qu'au soutien sans faille des partenaires au développement et notamment de la France et de l'Union Européenne, AFRISTAT est devenu en quelques années un centre d'excellence. Il a ainsi vu le nombre de ses membres passer de

14 à sa création à 19 en 2007 et son aire linguistique s'étendre à des pays lusophones. D'autres pays africains vont probablement y adhérer au cours des prochaines années.

15. Entre 1996 et 2003, AFRISTAT a exécuté au bénéfice de ses Etats membres le Programme régional d'appui à la statistique (PARSTAT) de la Commission de l'UEMOA financé par l'Union Européenne et le Fonds de solidarité prioritaire français pour le renforcement des capacités statistiques en matière d'analyse conjoncturelle, de prévision économique et de diffusion statistique. La mise en œuvre du Programme Statistique Minimum Commun des Etats membres d'AFRISTAT (PROSMIC) au cours de la période 2001-2005 a mis à profit la synergie créée par ces deux programmes, contribuant ainsi malgré ses limites, notamment en termes de mobilisation de ressources pour le financement des activités nationales, à une relance et à une amélioration de la production statistique dans des domaines comme les prix, les comptes nationaux, les enquêtes sur le secteur informel et l'emploi. La diffusion de l'information statistique a été améliorée, notamment par le biais des sites Internet dont la plupart ont été mis en place avec l'appui technique d'AFRISTAT.

16. Plus récemment, la mise en œuvre du Programme Stratégique de Travail d'AFRISTAT (PSTA) 2006-2010 adopté en 2005 va permettre aux systèmes statistiques nationaux des Etats membres de bâtir des systèmes d'information pour le suivi des Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, des Objectifs du Millénaire pour le Développement et des politiques sectorielles. Par ailleurs, la création au sein d'AFRISTAT d'un Centre de Recherche Appliquée devrait contribuer de manière significative à une meilleure utilisation de l'information statistique.

17. L'expérience d'AFRISTAT montre que ses Etats membres, en raison de leur petite taille et de leurs moyens limités ont eu raison de mettre leurs ressources rares en commun pour bâtir des systèmes statistiques performants, en confiant à une organisation supranationale dotée de pouvoirs règlementaires, la tâche d'assurer l'amélioration et la comparabilité de leurs statistiques par des activités de recherche méthodologique et de soutien direct à la production statistique sous la forme de missions d'experts dans les Etats membres.

18. **La troisième initiative** que j'ai retenue est intervenue en 1999 avec la création du Consortium PARIS21<sup>5</sup> par la communauté internationale (Nations Unies, Organisation pour la Coopération et le Développement Economiques, Union Européenne, Banque mondiale, Fonds Monétaire International) et des pays donateurs. Le Consortium doté d'un Secrétariat hébergé par l'OCDE à Paris a pour objectif d'encourager et de soutenir « *une culture de prise de décision basée sur les faits* » dans les pays en développement et en transition. Il regroupe des décideurs, des analystes et des statisticiens des pays du nord et du sud ainsi que des organisations internationales.

---

<sup>5</sup> Partenariat pour le renforcement des capacités statistiques à l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle.

19. Au centre des activités du Secrétariat de PARIS21 se trouve le plaidoyer pour une bonne utilisation des statistiques et pour le financement de leur production et de leur diffusion. A cet effet, les besoins en statistiques de la gestion axée sur les résultats et la nécessité d'une gestion stratégique des systèmes statistiques nationaux ont conduit le Secrétariat à inscrire au programme des ses premières équipes de travail, l'élaboration d'outils méthodologiques pour la conception, l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre de Stratégies Nationales de Développement de la Statistique, plus connues sous les sigles français SNDS et anglais NSDS. Non seulement, le Secrétariat de PARIS21 a publié et diffusé largement ces outils, mais il a également organisé plusieurs séminaires pour leur présentation et leur appropriation par les statisticiens nationaux. A présent, le Secrétariat dispose d'une base de connaissance très riche disponible en ligne sur son site Internet et d'une gamme diversifiée d'outils de plaidoyer. Le Consortium PARIS21 est reconnu maintenant comme un acteur majeur sur la scène statistique internationale pour son rôle de catalyseur des actions destinées à harmoniser les activités de plaidoyer pour le renforcement des capacités statistiques des pays en développement, africains notamment.

20. Au niveau de la région africaine, d'autres initiatives ont vu le jour au cours des dernières années qui ont été marquées par l'irruption bienvenue sur la scène statistique d'institutions régionales africaines dont la mission principale n'est pas de promouvoir le développement de la statistique mais qui disposent de moyens humains et financiers conséquents. Citons parmi ces initiatives :

- le Projet de comparaison internationale dont la composante africaine supervisée de main de maître par la Banque Africaine de Développement vient de s'achever sur un très grand succès. Ce projet qui a connu un nombre record de pays participants a jeté les bases pour l'amélioration et la consolidation des statistiques des prix et de la comptabilité nationale dans la région ;
- la création des Amis de la CEA, du Symposium sur le Développement de la Statistique en Afrique et du Forum pour le Développement de la Statistique en Afrique (FASDEV). Ces structures informelles ont beaucoup contribué à la nouvelle dynamique observée récemment au niveau régional avec le plaidoyer en faveur de la participation de tous les pays africains à la série 2010 des recensements de la population et de l'habitation sous l'égide de la Division de la Statistique des Nations Unies, l'élaboration et l'adoption du Cadre Stratégique de Référence pour le Développement de la Statistique en Afrique et la création du Centre Africain pour la Statistique érigé au rang de division au sein de la CEA ;
- la création de la Commission Statistique pour l'Afrique (STATCOM) comme nouvel organe subsidiaire de la CEA, compétent pour tout ce qui concerne le programme statistique de la CEA et le développement de la statistique africaine ;
- la création, au sein de la Commission de l'Union Africaine, d'une unité statistique. Celle-ci a déjà pris l'initiative de l'élaboration d'un projet de Charte Africaine de la

Statistique qui sera soumise pour adoption au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine ;

- la création du Comité de Coordination Statistique Africain par la Commission de l'Union Africaine, la CEA, la Banque Africaine de Développement et la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF).

21. Comme nous pouvons le constater pour nous en réjouir, la CEA célèbre ses cinquante ans dans un contexte marqué par un foisonnement d'initiatives visant toutes à promouvoir le développement de la statistique en Afrique. Il s'agit là d'un contexte tout à fait favorable et peut-être sans précédent. Ces initiatives ne pourront être couronnées de succès qu'à plusieurs conditions :

1°) Il est nécessaire d'assurer une meilleure coordination de l'appui au développement de la statistique africaine. En effet, les capacités d'absorption de la plupart des systèmes statistiques nationaux qui sont les bénéficiaires et les cibles visés par cet appui restent encore limitées par de sérieuses lacunes dans l'organisation et la gestion des services statistiques publics et par l'insuffisance des ressources humaines. A cet égard la Déclaration de Paris sur l'efficacité et l'harmonisation de l'aide constitue un cadre approprié auquel ont adhéré les principaux donateurs nationaux et internationaux et beaucoup de pays africains. L'appui budgétaire devra être privilégiée. De même une attention particulière devra être accordée au respect scrupuleux des législations nationales et notamment des législations statistiques qui organisent la coordination des activités statistiques publiques.

2°) La répartition des rôles des principaux intervenants au niveau régional doit être précisée, en partant de leurs mandats respectifs et en s'appuyant sur le principe de la subsidiarité.

3°) Les gouvernements africains doivent prendre les mesures appropriées sur les plans institutionnel et organisationnel pour doter leurs pays de systèmes nationaux cohérents et stables qui disposent de ressources humaines motivées et de ressources financières nationales suffisantes et régulières pour leurs activités de production courante. La gestion stratégique des systèmes statistiques nationaux qui a été initiée et impulsée par la série des Stratégies Nationales de Développement de la Statistique en cours d'élaboration et de mise en œuvre devra être systématisée.

4°) Les statisticiens africains doivent s'atteler résolument à relever le défi de l'organisation et de la gestion des systèmes statistiques nationaux. En effet, plus que d'une insuffisance de moyens matériels et financiers, les systèmes statistiques nationaux souffrent en général d'une mauvaise organisation, d'une gestion déficiente et d'un manque de leadership. Ces lacunes ne sont pas propres à la statistique mais elles sont caractéristiques de beaucoup de pays de la région africaine. Elles empêchent tout développement durable de la statistique en ce qu'elles découragent les cadres

prêts à s'investir dans leur travail, limitant ainsi la portée et l'efficacité des projets de renforcement des capacités statistiques.

5°) Un appui doit être apporté aux centres de formation statistique, et notamment aux centres à vocation régionale, pour le renforcement de leurs capacités dans les domaines suivants : l'octroi de bourses pour la formation des étudiants et le perfectionnement continu des enseignants, l'élaboration de programmes d'enseignement, les échanges d'enseignants et d'étudiants, la promotion des activités de formation continue et de recherche, la rénovation ou la construction des infrastructures là où elles sont déficientes ou inexistantes, la fourniture d'équipements et d'outils pédagogiques ainsi que le recours de plus en plus systématique aux nouvelles technologies.

22. Le foisonnement d'initiatives évoqué précédemment constitue une chance pour le développement de la statistique africaine. Certains pays de la région ont mis en place des réformes institutionnelles et organisationnelles qui ont permis à leurs systèmes statistiques de s'engager résolument dans la voie de l'émergence et de remplir progressivement mais sûrement les normes internationales les plus exigeantes en terme de qualité de la production statistique et de diffusion de l'information statistique. Dans ces pays, la coordination statistique tend à devenir une pratique courante, l'indépendance des services statistiques a été renforcée et la statistique est maintenant au centre du dispositif d'élaboration et de suivi des stratégies et politiques de développement.

23. D'autres pays ont mené des réformes institutionnelles moins réussies. Souvent ces dernières se sont focalisées sur l'organisation statistique centrale en ignorant complètement les services statistiques sectoriels sans lesquels il ne saurait y avoir un vrai développement des systèmes d'information statistique. Dans d'autres cas, les réformes ont échoué soit à cause d'un cadre juridique peu adapté à la situation ou d'un choix inadéquat des responsables chargés de leur mise en œuvre. Nous touchons là un problème délicat dont la solution est loin d'être évidente. Enfin quelques pays sortent de conflits qui ont endommagé voire détruit leur appareil statistique. Nous avons un devoir de solidarité envers eux.

24. Pour terminer, j'invite les dirigeants politiques, les statisticiens africains, les organisations sous-régionales et régionales, les centres de formation statistique et la communauté internationale à faire preuve d'imagination et de hardiesse et à se mobiliser résolument et sans délai afin que la renaissance de la statistique africaine dont nous voyons déjà les prémises, se concrétise au service du développement économique et social et de l'unité du continent qui restent les deux aspirations majeures de nos populations.

Je vous remercie pour votre attention.